



VILLE DE
LA TOUR-DE-PEILZ
Municipalité

COMMUNICATION MUNICIPALE N° 2/2009

le 11 février 2009

Concerne :

Etat des motions et postulats en suspens au 31 décembre 2008.

Au Conseil communal de
1814 La Tour-de-Peilz

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Conformément à l'article 96 du règlement du Conseil communal, la Municipalité fait part à votre Conseil de l'état de l'étude des motions en suspens au 31 décembre 2008.

1. **Motion de M. G. Kohler** « Promouvoir en priorité une salle de gymnastique omnisports dite « salle double » avec mensurations pour compétitions » (prise en considération le 9 février 1994).

La réponse figurant dans la communication municipale 2/2008 reste d'actualité : « Lors de sa séance du 4 décembre 2002, votre Conseil refusait d'entrer en matière sur le préavis N° 17/2002 relatif au PPA « Les Terreaux », lequel proposait une approche globale de l'insertion d'un futur quartier mixte dans le périmètre concerné, comprenant de l'habitat, des surfaces à destination de l'Administration communale ainsi qu'une extension du parking des Mousquetaires. Depuis lors, tous projets à la Place des Terreaux ont été purement et simplement abandonnés, tout au moins jusqu'à l'adoption du futur Plan général d'affectation (PGA) de notre commune, lequel devrait entrer en vigueur en 2009. Rappelons que la place des Terreaux est colloquée en zone d'utilité publique ».

2. **Motion de M. D. Krähenbühl** « Année de la Famille – Centre familial de plein air » (prise en considération le 29 juin 1994).

La réponse à la motion Krähenbühl est intégrée à la réponse au postulat Freer-Signers demandant « l'aménagement d'un espace plat engazonné à la Faraz » qui sera déposé durant le 1^{er} semestre 2009.



